

PIBIAL

Rev. 1.1 nov 2013

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

- 1. 1. Identificateur de produit:
PIBIAL
- 1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:
Etanchéité
- 1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

TEXSA SYSTEMS S.L.U	Téléphone: + (34) 93.635.14.00
C/ Ferro, 7	Fax: + (34) 93.635.14.80
Polígono Industrial Can Pelegrí	
08755 - Castellbisbal (Barcelona) ESPAÑA	

- 1. 4. Numéro d'appel d'urgence:
NUMERO D'URGENCE : + 44 (0)1 235 239 670 FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2. 1. Classification de la substance ou du mélange:
/
- 2. 2. N° CE:
Non applicable.
- 2. 3. Contient:
• o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]
- 2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):



- 2. 4. 1. Symbole(s): Xn - Nocif
- 2. 4. 2. Phrase(s) R: 10 Inflammable.
20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
38 Irritant pour la peau.
- 2. 4. 3. Phrase(s) S: 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 2. 5. Dangers principaux: Inflammable.
Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
Irritant pour la peau.
- 2. 6. Autres dangers: /

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
 - **o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]**
 - N° Id: 601-022-00-9 - N° CE: 215-535-7 - N° CAS: 1330-20-7
 - Conc. (% pds) : 25 < C <= 50
 - R-S : Classification: • R 10 • Xn; R 20/21 • Xi; R 38 •
 - SGH : SGH02 - Liq. infl. 3 - Flamme - Attention - H226 SGH07 - Tox. aiguë 4 – Point d'exclamation - Attention - H312 - H332 - Irr. cut. 2 - H315
 - **éthylbenzène**
 - N° Id: 601-023-00-4 - N° CE: 202-849-4 - N° CAS: 100-41-4
 - Conc. (% pds) : < C <= 25
 - R-S : Classification: • F; R 11 • Xn; R 20 •
 - SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225 SGH07 - Tox. aiguë 4 – Point d'exclamation - Attention - H332

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

- 4. 1. Description des premiers secours:
 - 4. 1. 1. Conseils généraux:
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

PIBIALRev. 1.1 nov 2013

4. 1. 2. Inhalation:

Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée, et appeler immédiatement un médecin. Respiration artificielle si nécessaire.

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:

Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

4. 1. 5. Ingestion:

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: /

4. 2. 1. Inhalation:

Nocif par inhalation. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: irritation pulmonaire.

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

4. 2. 2. Contact avec la peau:

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

4. 2. 3. Contact avec les yeux:

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.

4. 2. 4. Ingestion:

Des dégâts aux poumons peuvent se produire.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:

mousse résistant aux alcools, poudre, dioxyde de carbone (CO2)
eau pulvérisée

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

5. 3. Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5. 4. Méthode(s) spéciale(s):

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

PIBIALRev. 1.1 nov 2013

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

6. 4. Référence à d'autres sections: /

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7. 1. Manipulation:****7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

NE PAS employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

7. 2. Stockage:**7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:**

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver hors de la portée des enfants.

7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.

7. 2. 3. Condition(s) de stockage:

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): /

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8. 1. Paramètres de contrôle:****8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:**

- o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4] : VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 221 - VLE ppm = 100 - VLE mg/m³ = 442
- éthylbenzène : VME ppm = 100 - VME mg/m³ = 442 - VLE ppm = 200 - VLE mg/m³ = 884

8. 2. Contrôles de l'exposition:**8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives.

PIBIALRev. 1.1 nov 2013

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile
Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:
Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.

8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

8. 2. 5. Procédure(s) de surveillance recommandée(s):

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- 9. 1. 1. Aspect: liquide
 - 9. 1. 2. Couleur: noir
 - 9. 1. 3. Odeur: hydrocarbure
 - 9. 1. 4. PH: Non déterminé.
 - 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
 - 9. 1. 6. Point d'éclair: 24°C
 - 9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non applicable.
 - 9. 1. 8. Pression de vapeur: 2,8kPa (50°C)
 - 9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): Non applicable.
 - 9. 1. 10. Masse volumique 0.95 (+/- 0.5) g/cm³
-

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: /

10. 2. Stabilité chimique:
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:
Aucune.

10. 4. Conditions à éviter:
PAS de flammes nues, PAS d'étincelles et interdiction de fumer.

10. 5. Matières incompatibles:
Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

10. 6. Produits de décomposition dangereux:
En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:
Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: /

11. 2. 2. Contact avec la peau: /

11. 2. 3. Contact avec les yeux: /

11. 2. 4. Ingestion: /

PIBIAL

Rev. 3.2 octobre 2008

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12. 2. Persistance et dégradabilité: Non déterminé.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.

12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:
Non déterminé.

12. 6. Autres effets néfastes: Non déterminé.

12. 7. Information(s) générale(s):

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

13. 2. Emballages contaminés:

Les emballages souillés ne peuvent pas être traités comme des déchets ordinaires. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14. 2. Numéro ONU: 1263

14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:
PEINTURES

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: .
14. 3. 2. Groupe d'emballage: III

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 4. 1. Classe: 3
14. 4. 2. Groupe d'emballage: III
14. 4. 3. Polluant marin: No – Non

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 3
14. 5. 2. Groupe d'emballage: III

14. 6. Dangers pour l'environnement: /

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Cf : §6

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

/

PIBIALRev. 3.2 octobre 2008

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlement CE 453 - 2010

Règlement CE 790 - 2009

Règlement CE 1272 - 2008

Règlement CE 1907 - 2006

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

/

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

R10 Inflammable.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

16. 2. Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

16. 3. Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique:

1^a Edition: nov 2013.

Révision précédente: -.

Révision actuel: **Rev. 1.1 Novembre 2013**
